

Volker Tschuschke

La justice par la distinction des genres ?



à jour!

Psychotherapie-Berufsentwicklung

9. Jahrgang, Nr. 2, 2023, Seite 57–59

DOI: 10.30820/2504-5199-2023-2-57

Psychosozial-Verlag

Impressum | Mentions légales

à jour! – Psychotherapie-Berufsentwicklung

ISSN 2504-5199 (Print-Version)

ISSN 2504-5202 (digitale Version)

9. Jahrgang Heft 2 / 2023, Nr. 18

<https://doi.org/10.30820/2504-5199-2023-2>

Herausgeber

Assoziation Schweizer Psychotherapeutinnen und Psychotherapeuten ASP
Riedtlistr. 8 | 8006 Zürich | Tel.: 043 268 93 00 | www.psychotherapie.ch
Die Zeitschrift à jour! Psychotherapie-Berufsentwicklung ist ein Informationsorgan der ASP. Gleichzeitig versteht sie sich als Forum ihrer Mitglieder, in dem auch Meinungen ge-
äußert werden, die unabhängig von der Meinung des Vorstandes und der Redaktion sind.

Redaktion

Peter Schulthess | Redaktionsleitung
peter.schulthess@psychotherapie.ch | Tel.: 076 559 19 20
Marianne Roth | marianne.roth@psychotherapie.ch
Veronica Defébre | veronica.defebre@psychotherapie.ch
Sandra Feroletto | sandra.feroletto@psychotherapie.ch

Redaktionsschluss

1. März für Juni-Heft | 15. September für Dezember-Heft

Verlag

Psychosozial-Verlag GmbH & Co. KG
Walltorstr. 10 | D-35390 Gießen | Tel.: +49 641 96 99 78 26
www.psychosozial-verlag.de | info@psychosozial-verlag.de

Abo-Verwaltung | Bezugsgebühren

Psychosozial-Verlag | bestellung@psychosozial-verlag.de
Jahresabonnement € 44,90 (zzgl. € 6,- Versand)
Einzelheft € 24,90 (zzgl. € 6,- Versand)
Studierende erhalten gegen Nachweis 25 % Rabatt auf das Abonnement.
Das Abonnement verlängert sich um jeweils ein Jahr, sofern nicht eine Abbestellung
bis acht Wochen vor Ende des Bezugszeitraums erfolgt.
ASP-Mitglieder erhalten das Jahresabonnement
zu einem Sonderpreis von € 35,- (zzgl. € 6,- Versand).

Anzeigen

Anfragen zu Anzeigen richten Sie bitte an den Verlag (anzeigen@psychosozial-verlag.de)
oder die Geschäftsstelle der ASP (asp@psychotherapie.ch).
Es gelten die Preise der auf www.psychosozial-verlag.de einsehbaren Mediadaten.
ASP-Mitglieder wenden sich bitte direkt an die Geschäftsstelle der ASP.

Titelbild

© Adobe Stock / Rawpixel.com

Digitale Version

Die Zeitschrift à jour! Psychotherapie-Berufsentwicklung ist auch online einsehbar:
www.a-jour-asp.ch



Die Beiträge dieser Zeitschrift sind unter der Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivs 3.0 DE Lizenz lizenziert. Diese Lizenz erlaubt die private Nutzung und unveränderte Weitergabe, verbietet jedoch die Bearbeitung und kommerzielle Nutzung. Weitere Informationen finden Sie unter: creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/de

à jour! – Evolution de la profession de psychothérapeute

ISSN 2504-5199 (Version papier)

ISSN 2504-5202 (Version numérique)

9. tome numéro 2 / 2023, 18

<https://doi.org/10.30820/2504-5199-2023-2>

Editeur

Association Suisse des Psychothérapeutes ASP
Riedtlistr. 8 | 8006 Zürich | Tel.: 043 268 93 00 | www.psychotherapie.ch
La revue à jour! Évolution de la profession du psychothérapeute est un organe
d'information de l'ASP. En plus, c'est un forum dans lequel on exprime des avis
qui sont indépendants de l'avis du comité et de la rédaction.

Rédaction

Peter Schulthess | Directeur de rédaction
peter.schulthess@psychotherapie.ch | Tel.: 076 559 19 20
Marianne Roth | marianne.roth@psychotherapie.ch
Veronica Defébre | veronica.defebre@psychotherapie.ch
Sandra Feroletto | sandra.feroletto@psychotherapie.ch

Date de rédaction finale

1er mars pour juin | 15 septembre pour décembre

L'éditeur

Psychosozial-Verlag GmbH & Co. KG
Walltorstr. 10 | D-35390 Gießen | Tel.: +49 641 96 99 78 26
www.psychosozial-verlag.de | info@psychosozial-verlag.de

Gestion des abonnements | Frais de souscription

Psychosozial-Verlag | bestellung@psychosozial-verlag.de
Abonnement annuel € 44,90 (plus € 6,- de frais de port)
Prix du numéro € 24,90 (plus € 6,- de frais de port)
Les étudiants bénéficient d'une réduction de 25 % sur l'abonnement
sur présentation d'un justificatif.
L'abonnement est reconduit d'année en année, à moins qu'une annulation ne soit
effectuée au plus tard huit semaines avant la fin de la période d'abonnement.
Les membres de l'ASP reçoivent l'abonnement annuel
au prix spécial de € 35,- (plus € 6,- de frais de port).

Annonces

Veuillez adresser vos demandes de renseignements sur les annonces à l'éditeur
(anzeigen@psychosozial-verlag.de) ou au bureau de l'ASP (asp@psychotherapie.ch).
Les prix valables sont ceux publiés dans les données médiatiques sur
www.psychosozial-verlag.de.
Les membres ASP sont priés de s'adresser directement à la rédaction.

Couverture

© Adobe Stock / Rawpixel.com

Version numérique

La revue à jour! Psychothérapie-Développement professionnel est également consul-
table en ligne : www.a-jour-asp.ch



Les articles de cette revue sont disponibles sous la licence Creative Commons 3.0 DE
en respectant la paternité des contenus – pas d'utilisation commerciale – sans œuvre
dérivée. Cette licence autorise l'utilisation privée et la transmission sans modification,
interdit cependant le traitement et l'utilisation commerciale. Veuillez trouver de plus
amples informations sous : creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/de

La justice par la distinction des genres ?

Volker Tschuschke

Quel que soit le point de vue pris en compte, force est de qualifier le débat qui sévit sur les genres et continue de déchaîner les passions, de contaminé par l'idéologie.

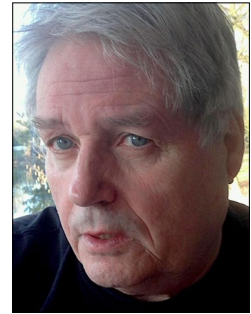
Le chercheur en sciences de l'éducation, Markus D. Meier, de la Faculté de médecine légale de l'Université de Bogota, voit à l'œuvre « les inconciliables et les reproches d'un biologisme historiquement très chargé, politiquement apologétique et épistémologiquement naïf d'une part, et d'une religion du genre résistante à l'empirisme et fausement scientifique d'autre part » [1]. Le philosophe Christoph Türcke situe les origines du mouvement en faveur de l'égalité des sexes essentiellement chez le philosophe, psychologue et sociologue poststructuraliste français Michel Foucault [2, 3], qu'il qualifie de « précurseur du féminisme radical » [4]. Le terme « genre » lui-même est attribué au psychologue et sociologue néo-zélandais John Money, qui s'est intéressé aux phénomènes intersexuels et a introduit le terme « identité de genre » pour qualifier l'« identité sexuelle » [5, 6]. L'anthropologue culturelle et sociale de l'Université de Vienne, Ingrid Thurner, considère quant à elle la « justice linguistique » comme une simple tactique de diversion [5]. De plus, le masculin générique est interprété à tort comme un masculin spécifique [7]. Le transfert de sens du mot « genre » vers la qualification du sexe des personnes (sexus) repose sur la confusion fondamentale entre le genre et le sexe, comme l'affirment les linguistes Miorita Ulrich et Jochen Bär [7]. « Le genre est un fait linguistique, une propriété grammaticale des noms, qu'ils désignent des êtres vivants ou des êtres inanimés. Le sexe est une caractéristique biologique de certains êtres vivants », précise Miorita Ulrich. Et d'ajouter : « Le genre et le sexe doivent être strictement séparés. » Le linguiste Jochen Bär argumente dans le même sens : « Le fait que le masculin n'avait à l'origine rien à voir avec le sexe masculin peut être démontré par le fait que là où l'aspect du genre joue un rôle, on utilise le masculin générique, et non le féminin générique : *Le seul parent qui lui reste est une sœur*, ce qui est exact, malgré le manque de congruence. » Et de conclure : « Le genre et le sexe, à l'origine [...] n'ont rien à voir l'un avec l'autre. »

Erreurs de logique

D'un point de vue féministe, la croyance s'est développée selon laquelle le sexe était déterminé par le discours des sexes défini par les hommes,

qui se reflétait particulièrement dans le *masculin générique* (« phalocentrisme ») et avait pour motif l'oppression des femmes. Ni le féminisme ni la politique ne contestent le fait que la genrisation du langage est scientifiquement absurde et totalement fautive. Il y a plus de 30 ans, la *Conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes*, puis l'*Union européenne* en 2000 et enfin le *gouvernement fédéral allemand* ont déclaré dans la section 2 du *règlement intérieur commun*, sous le terme collectif d'approche intégrée de *l'égalité de genre*, l'objectif d'examiner les différents effets de la langue sur les hommes et les femmes (sic ! Il n'y a aucune mention de plus de deux sexes ici), c'est pourquoi ce qu'on appelle *l'étoile de genre* (*astérisque*), un I majuscule, l'intégration des deux points (même si personne ne s'accorde sur ce point) ou quoi que ce soit d'autre devrait être pris en compte dans l'écriture de la langue allemande sensible au genre afin de rendre typographiquement visible et d'inclure des personnes dites non binaires et de sexes divers (et soudain, nous voilà face à plus de deux) en plus des hommes et des femmes. L'embarde politique motivée se poursuit. Plus récemment, le *Conseil de l'orthographe allemande*, mandaté par l'Allemagne, l'Autriche, la Suisse, le Tyrol du Sud, le Liechtenstein et la Communauté germanophone de Belgique, a réaffirmé sa décision de 2021 de ne pas inclure les symboles dits internes à la genrisation dans les règles d'orthographe [8]. Quelle logique pourrait-il y avoir si l'allemand accompagne le mot « lune » d'un « le » masculin, le français du « la » féminin, le mot « soleil » d'un « le » et l'allemand à l'inverse d'un « la » ou encore le mot « table » d'un « le » et en français d'un « la » ? Pourquoi, selon la logique des défenseurs du genre, les mots « tapis » et « jupe » sont-ils masculins en allemand, mais les mots « pantalon », « couverture » et « lampe » sont-ils féminins ? Même si une signification sexualisée est encore vue dans le masculin générique, comment pourrait-on expliquer le fait que les choses ne soient pas « équitables en termes de sexe » si le sexe masculin ne reçoit pas sa propre forme plurielle, mais que l'article féminin défini allemand « die » s'étend au masculin et au neutre [9] ?

La moitié de toutes les langues mondiales ne disposent d'aucune option de genrisation : « Dans l'aire linguistique finno-ougrienne, dans les langues turques, en chinois et en japonais, en arménien et en persan, par exemple, les noms sont



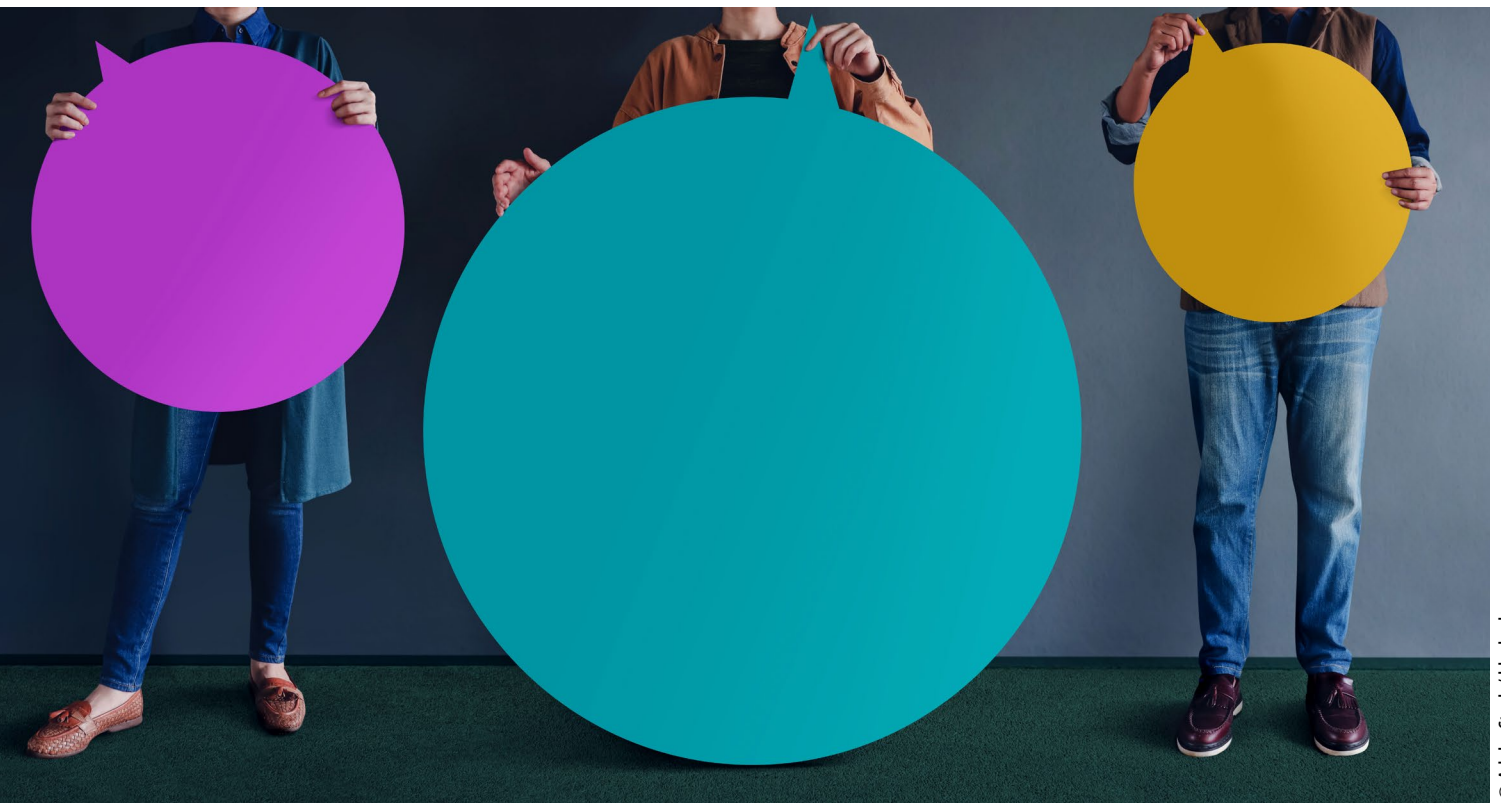
dépourvus de genre grammatical. Chaque nom désignant des personnes ou des animaux inclut toujours tous les genres et atteint ainsi automatiquement leur égalité grammaticale, pour ainsi dire, sans que personne n'ait à redire quoi que ce soit pour les intégrer. Cet état de fait a-t-il eu un impact significatif sur l'égalité sociale ? Le statut juridique et social des femmes en Turquie, en Hongrie, en Iran ou en Chine n'indique pas que l'égalité grammaticale ouvre la voie à l'égalité sociale » [9].

Le narcissisme, force motrice

Indépendamment des contorsions scientifiquement intenables du langage, il en résulterait les déformations linguistiques les plus confuses, ce qui contribuerait certainement à réduire encore davantage la lecture et à entraver encore plus l'acquisition du langage (et donc de la pensée). Il en va du motif narcissique « Je dois être vu(e) », a indiqué clairement le (la, x ?) professeur(e ?, x ?) se considérant comme faisant partie du genre divers Lann Hornscheidt, qui se fait parfois appeler Antje Lann [10].

« Il s'agit de savoir si j'apparais dans la langue. Dans le cas contraire, c'est de la discrimination », déclare Lann Hornscheidt. Lann Hornscheidt souhaitait auparavant intégrer un X neutre pour les noms et les pronoms. Un e-mail adressé à Lann Hornscheidt aurait commencé ainsi : « Cherx Professeurx Hornscheidt ». Lann Hornscheidt a finalement rejeté le X et préconise désormais la terminaison « ens ». En voilà un exemple : « Cherens professeurs Hornscheidt ». Une fois lancée, la réforme linguistique va de plus en plus loin. Lann Hornscheidt change tous les pronoms. Prenons l'exemple d'une conversation sur les vélos : « À quiens appartient le vélo ? – C'est unens vélo. – Est-ce que tout le monde a ce genre de vélos ? Oui, tous les cyclistens de sens collocation ont un vélo de ce type. L'unens des collocatairens a même deux vélos. »

Le mouvement de genrification ne peut se limiter aux seules réglementations linguistiques. Le féminisme et le mouvement homosexuel sont deux des piliers centraux de la *gauche identitaire*. L'arrière-plan du sujet comprend l'exigence d'abolir la compréhension traditionnelle des deux sexes, à savoir la *binarité* ou le *dualisme*,



© Adobe Stock / blacksalmon

en faveur de l'idée de diversité de sexes, qui a des implications sociales beaucoup plus larges que les seules implications linguistiques [11]. Cette réflexion peut être mise en œuvre de manière logique et cohérente dans un exemple linguistique de l'initiative du conseil étudiant Gender Studies de l'Université Humboldt de Berlin en 2015 : « En tant que personne trans* blanche, R. a demandé des informations spécifiques au WoC sur les positionnements de race et de genre au sein du groupe d'intervention. Après tout, l'espace blanc dans lequel s'est déroulée l'intervention est un espace protecteur pour les personnes trans*. Par conséquent, comme légitimation, un_e PoC Trans*-Inter*GnC (Gender Non Conforming) ou un_e noir_e doit être impliqué_e dans l'intervention.

Si une telle personne ne peut pas être sollicitée, un_e blanc_he Trans*Inter*GnC doit finalement accorder l'autorisation d'intervenir dans un « espace protégé Trans* blanc » [12].

Brave new world. Il ne faudrait surtout négliger ou blesser personne. Enfin, tout va s'arranger.

Références

- [1] Meier, M.D. (2018). *Hypergamie – Brücke zwischen sex und gender*. In C. Schwender, S. Schwarz, B.P. Lange & A. Huckauf (Hg.), *Geschlecht und Verhalten aus evolutionärer Perspektive*. Pabst, p. 53.
- [2] Foucault, M. (1973). *Wahnsinn und Gesellschaft*. 24. Aufl. Suhrkamp.
- [3] Foucault, M. (2020). *Überwachen und Strafen. Die Geburt des Gefängnisses*. 24. Aufl. Suhrkamp.
- [4] Türcke, C. (2021). *Natur und Gender. Kritik eines Machbarkeitswahns*. C. H. Beck, p. 122f.
- [5] Wikipedia: *Generisches Maskulinum*. https://de.wikipedia.org/wiki/Generisches_Maskulinum
- [6] Kutschera, U. (2018). *Geschlecht aus evolutionsbiologischer Sicht*. In C. Schwender, S. Schwarz, B.P. Lange & A. Huckauf (Hg.), *Geschlecht und Verhalten aus evolutionärer Perspektive*. Pabst, p. 21f.
- [7] Kubelik, T. (2015). *Genug gegendert! Eine Kritik der feministischen Sprache*. Format, p. 53.
- [8] o.A. (14.07.2023). *Rechtsschreibrat bleibt dabei: Keine Gendersterne*. *Süddeutsche Zeitung*. <https://www.sueddeutsche.de/thema/Genderdebatte>
- [9] Türcke, C. (2021). *Quote, Rasse, Gender(n). Demokratisierung auf Abwegen*. Zu Klampen, p. 95.
- [10] Bender, J. & Eppelsheim, P. (07.02.2021). *Krieg der Stern*innen*. *Frankfurter Allgemeine Sonntagszeitung*, p. 4.
- [11] Tschuschke, V. (2023). *Zerbricht die Demokratie am Egoismus? Missverstandene Freiheit und die Folgen*. Königshausen & Neumann.
- [12] Fachschaftsinitiative Gender Studies Humboldt Universität Berlin (13.09.2015). *Statement zum Ausschluss von R*. <https://genderini.wordpress.com/2015/09/13/statement-zum-ausschluss-von-r>

Volker Tschuschke, Univ.-Prof. Dr. rer. biol. hum. Dipl.-Psych., est professeur émérite, psychothérapeute en psychologie et psychanalyste. De 2006 à 2012, il a codirigé l'étude PAPS suisse sur la Charte suisse de psychothérapie en collaboration avec le Département de psychologie appliquée de la Haute école spécialisée de Zurich (ZHAW).